

# CHOISY *D'Hier et* D'AUJOURD'HUI

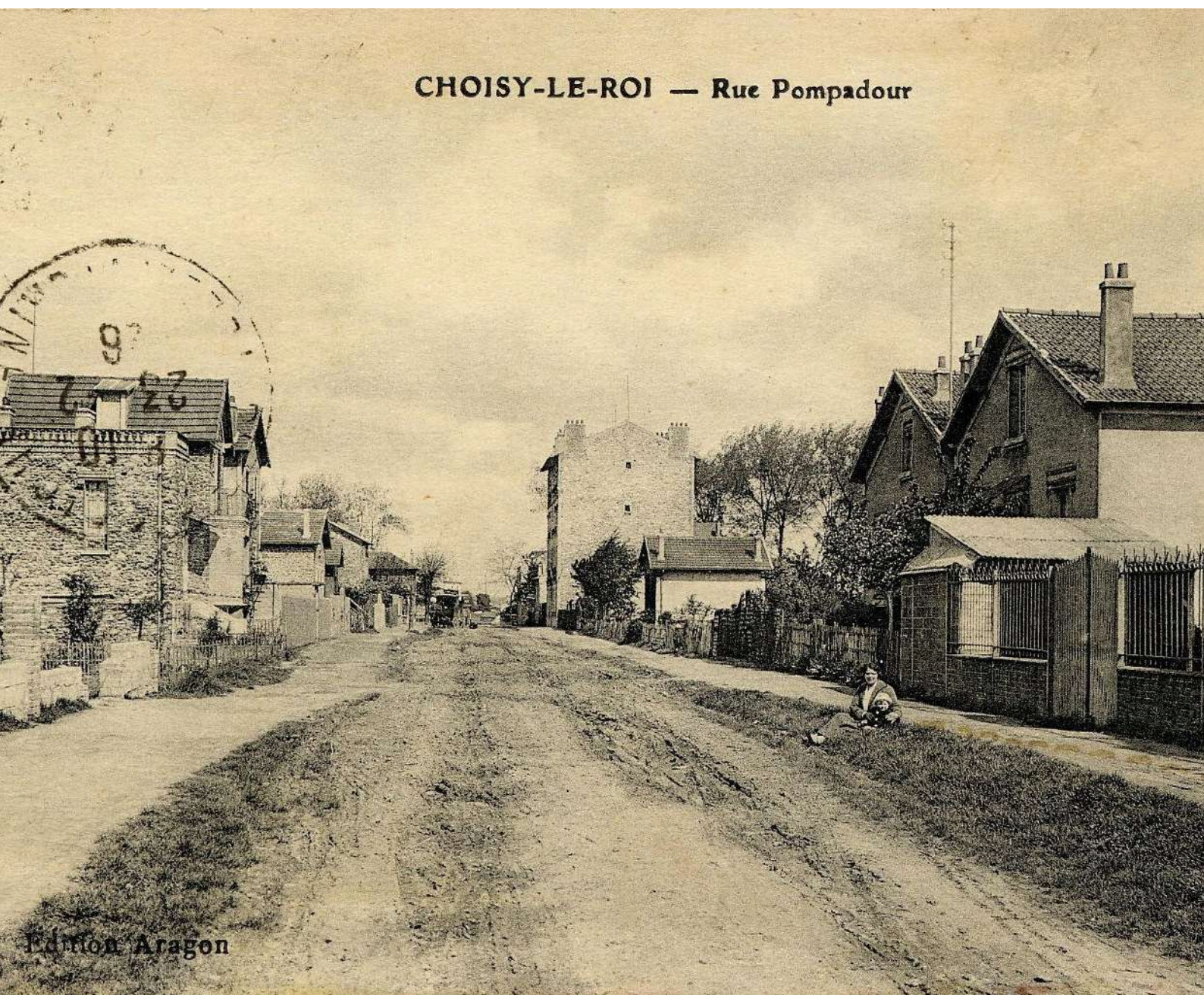
L'Actualité du Patrimoine

DOSSIER : LES GONDOLES

FOCUS : RÉCOLEMENT DES  
ARCHIVES COMMUNALES

COLLECTIONS : LES  
COLLECTIONS ANIMALIÈRES

CHOISY-LE-ROI — Rue Pompadour



Edmond Aragon

# 43

mai 2026

ISSN 2101 - 9711

SERVICE ARCHIVES - DOCUMENTATION - PATRIMOINE



CHOISY.le-ROI

# EDITO

Chers lectrices et lecteurs, passionnés de patrimoine,

Je renoue avec la joie d'introduire ce journal, après qu'une majorité d'entre vous ait renouvelé la confiance qu'elle portait à notre équipe municipale. Cette confiance repose tout autant sur le travail remarquable des Services, en l'occurrence ici, celui du service Archives - Documentation - Patrimoine, dont je ne peux manquer de saluer le travail.

Notamment pour la créativité et la pédagogie déployée au cours d'expositions, telle que celle organisée pour les collections animalières, ayant permis à un large public - et surtout à nos écoliers - de s'approprier une certaine connaissance du patrimoine choisyen.

Cette mission de communication si essentielle à mes yeux, correspond à une volonté très forte de partager l'histoire de notre ville et la fierté de son héritage avec nos concitoyens.

En lien avec ces admirables productions, la revue reviendra sur le thème des débuts de l'industrie à Choisy-le-Roi, qui fit en son temps la prospérité de notre ville. Tout aussi passionnant, ce numéro portera un éclairage sur le quartier des Gondoles et ses spécificités.

Votre curiosité ainsi aiguillée, il ne me reste qu'à vous souhaiter une agréable lecture !

**SUSHMA OSTERMEYER**  
SUSHMA OSTERMEYER  
2ème Adjointe au Maire  
Culture et Patrimoine historique  
Adjointe de quartier Choisy nord

COLLECTIONS DU SERVICE ADP, VILLE DE CHOISY-LE-ROI  
Couverture, ci-dessous et ci-contre : Cartes postales du quartier des Gondoles, début XXème siècle.



# SOMMAIRE



## 04-05 RETOUR SUR

LES ÉVÈNEMENTS DU  
SERVICE

## 19-22 CONTRIBUTION

LES DÉBUTS DE L'INDUSTRIE  
À CHOISY-LE-ROI

## 06-11 LE DOSSIER

LES GONDOLES

## 23-24 TRÉSORS D'ARCHIVES

LA FOLIE

## 12-13 FOCUS

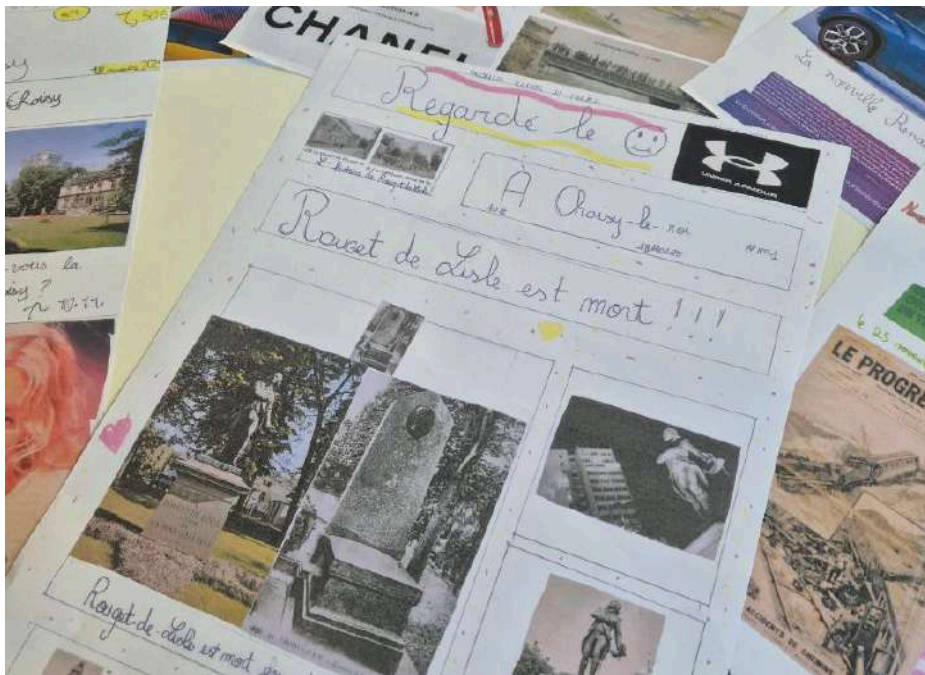
QUAND UNE VILLE  
VÉRIFIE SA MÉMOIRE

## 25-27 JEUX

RÉPONSES ET NOUVEAUX  
DÉFIS

## 14-18 LES COLLECTIONS

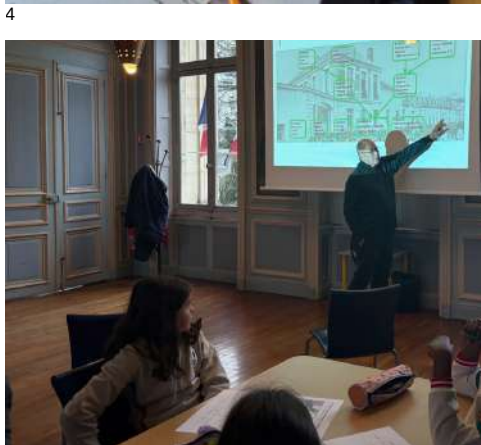
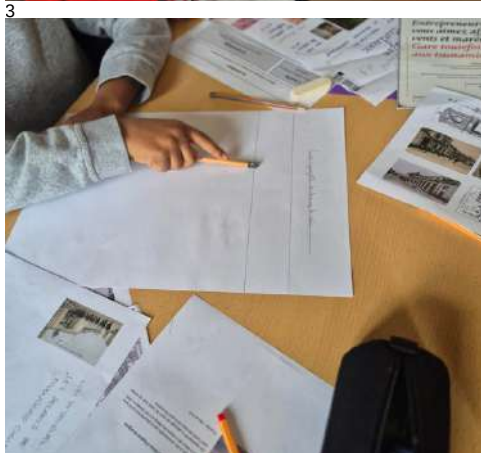
COLLECTIONS ANIMALIÈRES



1



2



5

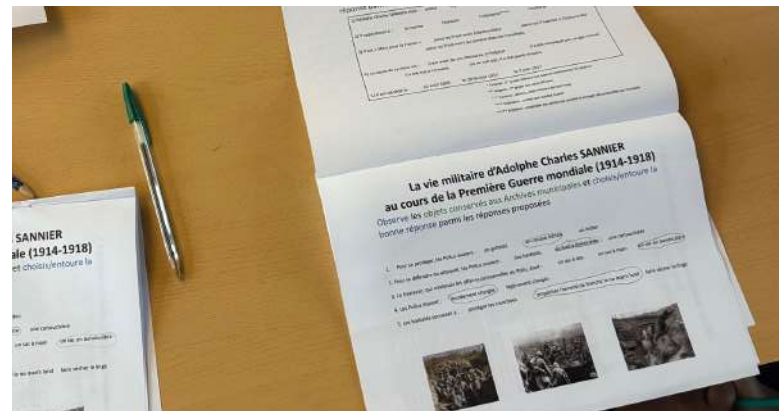
## RETOUR SUR...

### Semaine du Document - Novembre 2025

La Semaine du Document, organisée du 17 au 21 novembre 2025, a proposé une programmation variée mêlant actions pédagogiques pour le public scolaire et médiation culturelle à destination du grand public. Les classes de primaire ont participé à la création d'une « Une de journal » à partir de documents retraçant l'histoire de la ville. Ces ateliers ont permis d'associer découverte de l'histoire choisyenne et expression créative, suscitant un bel enthousiasme chez les jeunes participants. Parallèlement, le grand public a pu découvrir une exposition d'anciens journaux, tels que *Le Progrès illustré* ou *Le Petit Parisien*, datant du début du XX<sup>ème</sup> siècle.

### Ateliers généalogie - Novembre 2025 - Avril 2026

L'association « Les Jeunes et la généalogie » est intervenue de nouveau auprès des scolaires de la ville en novembre dernier puis en avril. Ces séances ont permis aux jeunes choisyens de découvrir la vie du poilu Adolphe Sannier à travers un atelier généalogique mêlant histoire et exploration des parcours familiaux.



6



7



8



9



10

### La Semaine du Patrimoine Choisyen - Février 2026

Pour cette 2<sup>e</sup> édition, le thème de l'« Art animalier » était mis à l'honneur avec une exposition à la salle Le Royal.

Du 2 au 6 février, des activités autour du patrimoine local ont été proposées aux scolaires. Maternelles et élémentaires ont ainsi pu découvrir les collections de manière ludique ou explorer l'exposition tout en participant à des jeux pédagogiques spécialement conçus autour du patrimoine. Félicitations à tous les participants des concours de fables et de dessins !

Du 9 au 15 février, l'exposition a ensuite ouvert ses portes au grand public, attirant de nombreux visiteurs venus découvrir le patrimoine naturel de la ville sous un nouveau regard. Les supports visuels, les objets présentés et les témoignages ont suscité beaucoup d'intérêt et favorisé les échanges entre les participants, confirmant l'attachement des Choisyens à leur patrimoine. Cette exposition a constitué un moment fort de partage et de sensibilisation, mêlant découverte, apprentissage et convivialité. Les retours du public, enfants comme adultes, ont été très positifs.

1-4 : Semaine du Document, 17-21 novembre 2025.

5-6 : Ateliers généalogie, novembre 2025.

7-14 : Semaine du Patrimoine Choisyen, 2-15 février 2026.



11



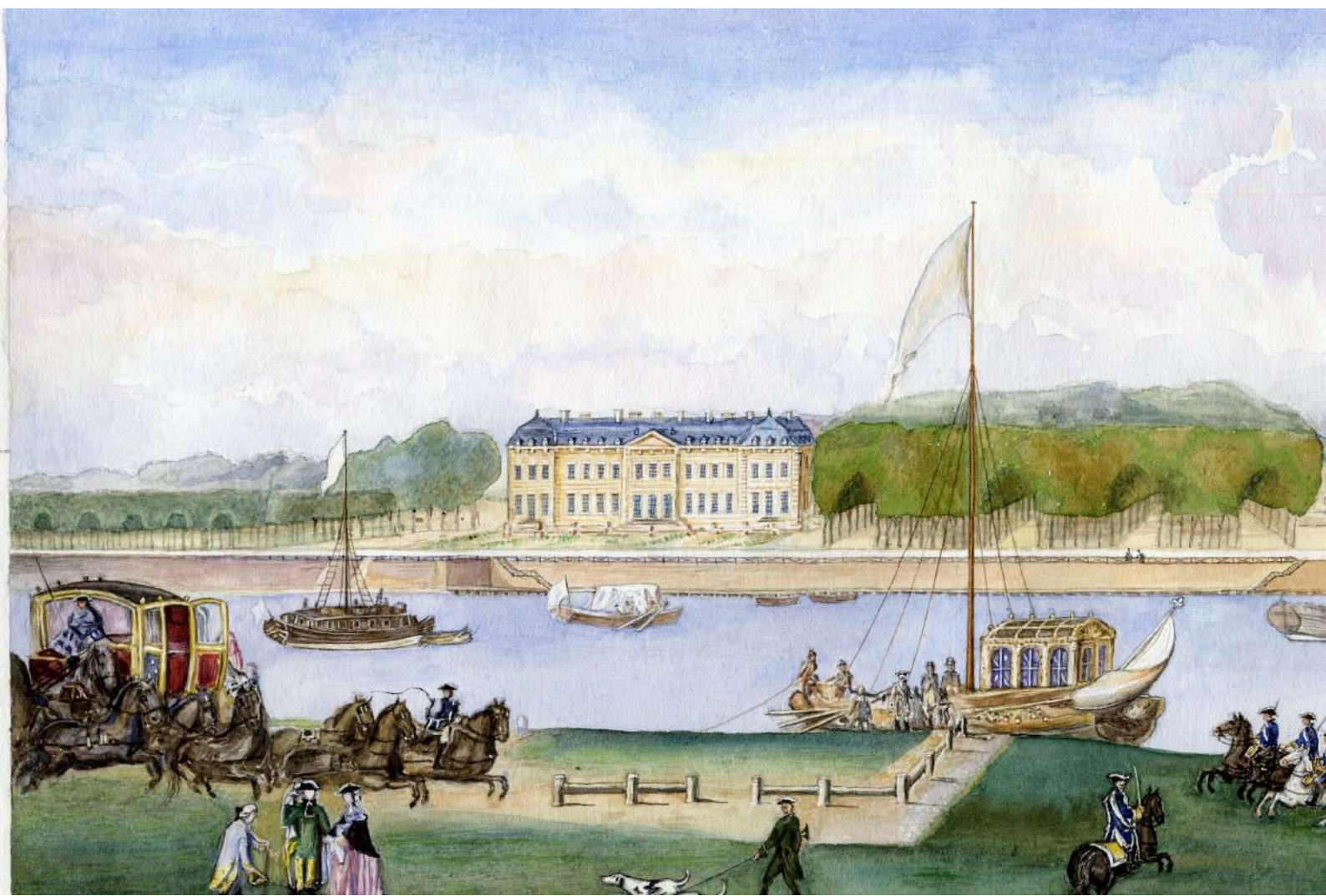
12



13



14



1

## DOSSIER : LES GONDOLES, NAISSANCE D'UN QUARTIER



Choisy-le-Roi présente la particularité de s'étendre sur les deux rives de la Seine. Cette configuration a favorisé son essor, tout en créant une distinction durable entre les deux rives. Aujourd'hui encore, ne dit-on pas « aller à Choisy » et « aller aux Gondoles » ?

Pour comprendre cette singularité, il faut remonter au Moyen Âge. Le territoire de l'actuel Choisy appartient alors à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et dépend de la seigneurie de Thiais, qui s'étend de part et d'autre du fleuve. Située dans un méandre, la ville bénéficie d'une zone d'expansion naturelle où le débit de la Seine ralentit, faisant apparaître îles et îlots. La traversée y est facilitée, ce qui favorise l'établissement d'un bac. Le site devient ainsi un point de franchissement stratégique et un lieu d'échanges, à proximité d'une voie romaine. Grains, vins, bois et autres marchandises destinées à ravitailler Paris y transitent. C'est autour d'un port, installé sur la rive gauche en aval de l'actuel pont, que se forme le village de Choisy.

Pourtant, le développement des deux rives diffère profondément. Jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, seule la rive gauche est habitée. La rive droite ne compte que la ferme Saint-Placide, des champs et des pâtures, ainsi que la maison du passeur chargé de la traversée en bac. Située en plaine alluviale, régulièrement inondée et marécageuse, elle se prête mal à l'habitat. De plus, jusqu'en 1811 — date de l'ouverture du pont à la circulation — le passage d'une rive à l'autre dépend exclusivement du bac.

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, Louis XV, acquéreur du château de Choisy, fixe durablement les limites du territoire paroissial. En 1764, il se libère de l'autorité de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en acquérant par échange de terres la seigneurie de Thiais, Choisy et Grignon. Il revend Thiais et Grignon pour ne conserver que la paroisse de Choisy, sur les deux rives. La rive droite, face au château, sert alors à l'accostage des embarcations royales — des gondoles — et à l'attente des voitures destinées aux excursions et aux chasses en forêt de Sénart. C'est en souvenir de ces barques au nom vénitien que les habitants désigneront plus tard le quai des Gondoles, puis, par extension, le quartier tout entier. (Image 1)

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la ville poursuit son expansion grâce à l'implantation d'importantes usines et à l'activité soutenue du port. Celui-ci reçoit des cargaisons variées acheminées par la Seine. L'intensité du trafic conduit à l'aménagement, sur la rive droite, d'une gare à bateaux destinée au stationnement des embarcations en attente.

Cependant, tandis que la rive gauche continue de se densifier et de s'industrialiser, la rive droite demeure longtemps en retrait. En 1861, Choisy compte 4 648 habitants, concentrés dans le bourg. Sur la rive droite, en zone inondable et coupée du centre-ville par la Seine, on ne trouve qu'une féculerie installée dans les bâtiments de la ferme Saint-Placide et un restaurant à l'entrée de la gare à bateaux. La route départementale n°58 reliant Choisy à Bonneuil (actuelle avenue Victor-Hugo) traverse les champs depuis le pont et structure l'espace. Un plan de 1864 offre une représentation précise des lieux et indique que les terrains appartiennent alors aux héritiers Boivin. (Image 2)



ADMINISTRATION PREFECTORALE.

*Préfecture*  
du Département de la Seine.

1<sup>re</sup> Section.  
1<sup>er</sup> Bureau.  
Choisy-le-Roi.

Paris le 4 janvier 1864.

Monsieur le Maire

Vous m'avez eu jadis une proposition faite par le Sr Boivin, propriétaire en titre de terrains situés sur le terrain n° 58 qui déboucherait sur la route départementale n° 58.

Comme cette voie n'a pu être ouverte, tant l'insubordination de l'autorité locale, je vous prie d'en solliciter la proposition au Conseil Municipal et de me transmettre par l'intermédiaire de M. le Sous-Préfet, la délibération qui sera prise.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

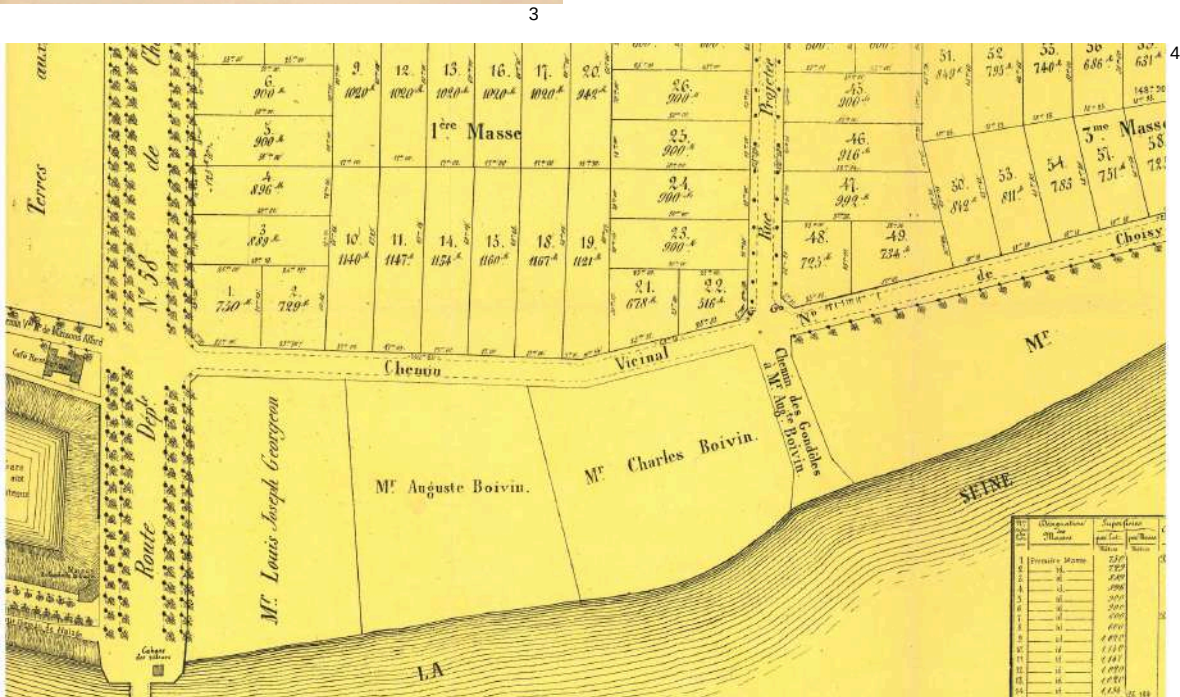
Le Préfet, *Préfet délégué*  
Le Secrétaire Général

*Boivin*

Les archives communales, notamment la série O consacrée aux travaux publics et à la voirie, permettent de retracer l'urbanisation progressive des Gondoles. Derrière les dossiers techniques relatifs à la viabilité et à l'assainissement se dévoile une riche documentation sur les propriétaires fonciers, la création des rues et les revendications des habitants.

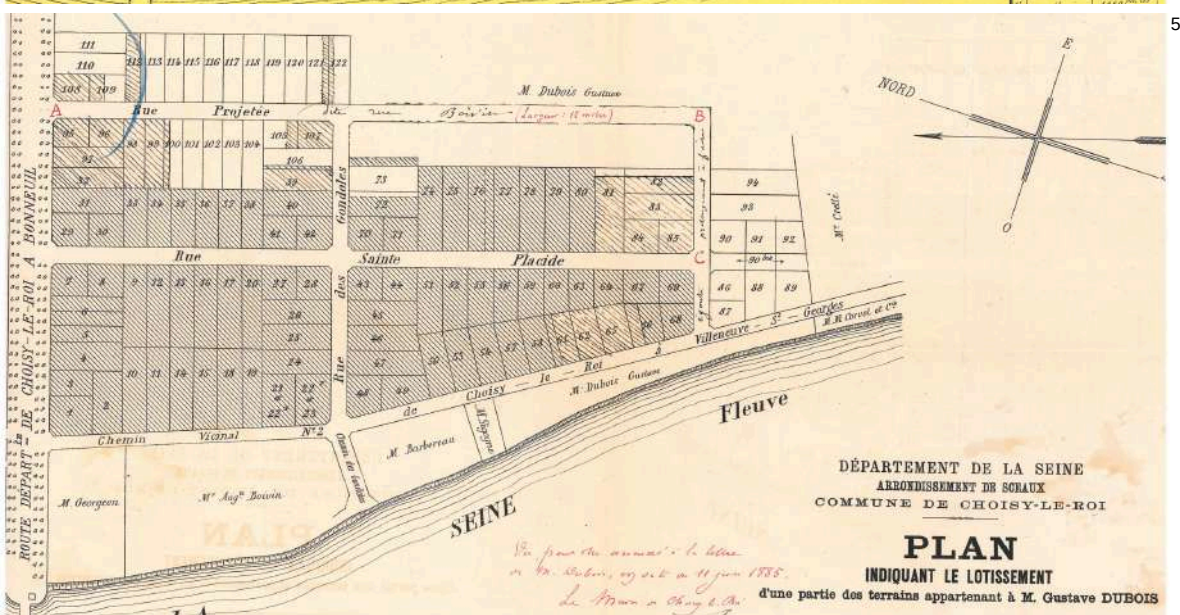
Le premier courrier conservé concernant l'ouverture d'une rue date de 1864 : l'un des héritiers Boivin propose d'ouvrir « sur ses terrains une rue qui déboucherait sur la route départementale n°58 ». Il s'agit de la rue Saint-Placide, future rue Chevreul, décrite comme une « rue empierrée avec caniveaux en pavés et bordure en grès de 12 mètres de largeur ». (Images 3 et 4)

Peu à peu, le lotissement progresse. M. Boivin ouvre la rue des Gondoles (actuelle rue des Fusillés), puis Gustave Dubois poursuit l'aménagement en 1884 avec les rues Boivin (rue Pasteur) et rue Godet (rue Camille-Desmoulins). (Image 5).



COLLECTIONS DU SERVICE ADP, VILLE DE CHOISY-LE-ROI

- 1 : Aquarelle de Charles Urvoy, s.d..
- 2 : Plan de 1864 présentant la rive droite et la ferme de la Folie acquise par la commune aux héritiers Boivin.
- 3 : Courrier de 1864 relatif à la proposition du sieur Boivin d'ouvrir une rue sur ses terrains.
- 4 : Plan du lotissement Boivin, 1864.
- 5 : Plan du lotissement Dubois, 1885.
- 6 et 7 : Cartes postales, la rue Chevreul et la rue Mirabeau au début du XX<sup>e</sup> siècle.
- 8 : Allée Pichon des prés : plan de lotissement d'un terrain appartenant à M. Chevallier Louis, 1923.
- 9 : Plan de Choisy-le-Roi en 1925.



DÉPARTEMENT DE LA SEINE  
ARRONDISSEMENT DE SCHAUX  
COMMUNE DE CHOISY-LE-ROI

**PLAN**  
INDIQUANT LE LOTISSEMENT  
d'une partie des terrains appartenant à M. Gustave DUBOIS

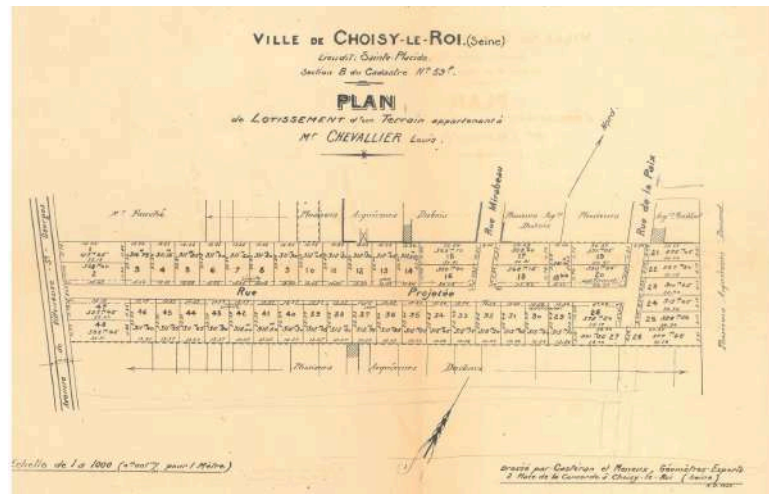
*En face des années de la Seine  
de M. Dubois, en s.d. le 11 juin 1885.  
Le Maire à Choisy-le-Roi.*

Suivent les rues Dubois (rue Mirabeau), Morblanc (rue de la Paix) et Durand (rue d'Alsace-Lorraine). (Images 6 et 7) En 1925, presque toutes les rues des Gondoles sud sont tracées. (Images 8 et 9)

Côté Gondoles nord, les terrains appartiennent à la famille Boulenger, propriétaire de la faïencerie. D'abord utilisés pour y déverser les rebuts de fabrication, ces terrains marécageux deviennent le support d'un projet social. Dès 1876, Hippolyte Boulenger envisage d'y construire une cité ouvrière pour loger ses employés. À partir de 1890, la Villa des Faïenciers se développe le long des rues Passereau, Péchon, Lepescheux et Victor Jérôme. Le reste des terrains est proposé à la vente sous forme de parcelles à des conditions avantageuses pour les ouvriers. Certaines rues perpétuent aujourd'hui la mémoire de céramistes tels qu'Alexandre Brongniard, Louis Alphonse Salvétat et Bernard Palissy. (Images 10, 11 et 12).



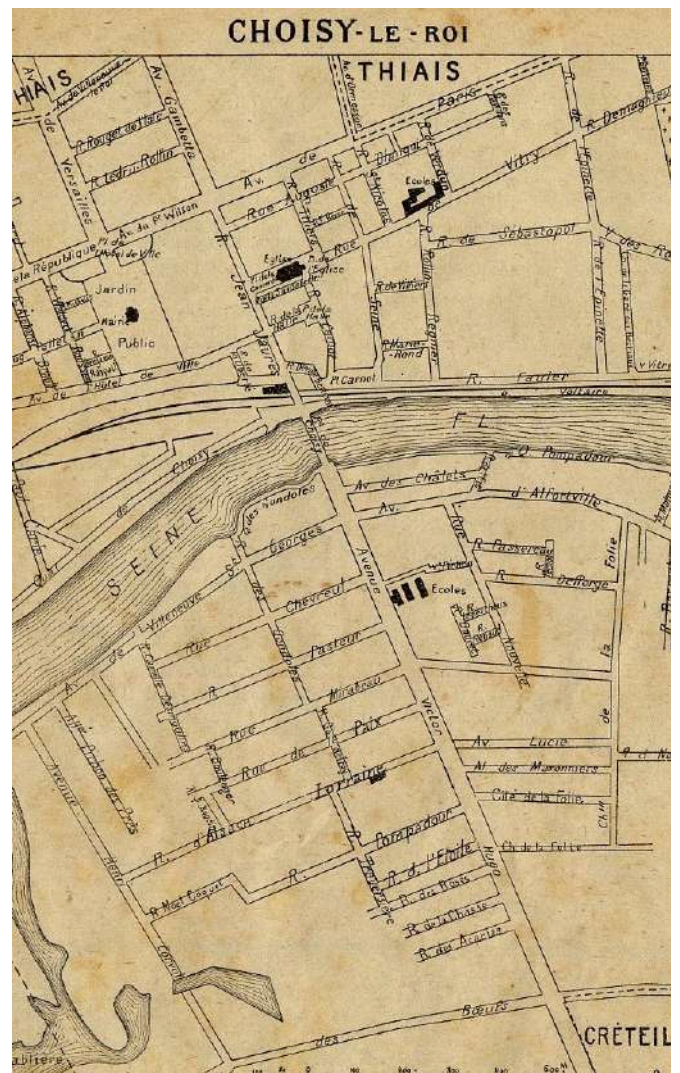
6



8



7



9

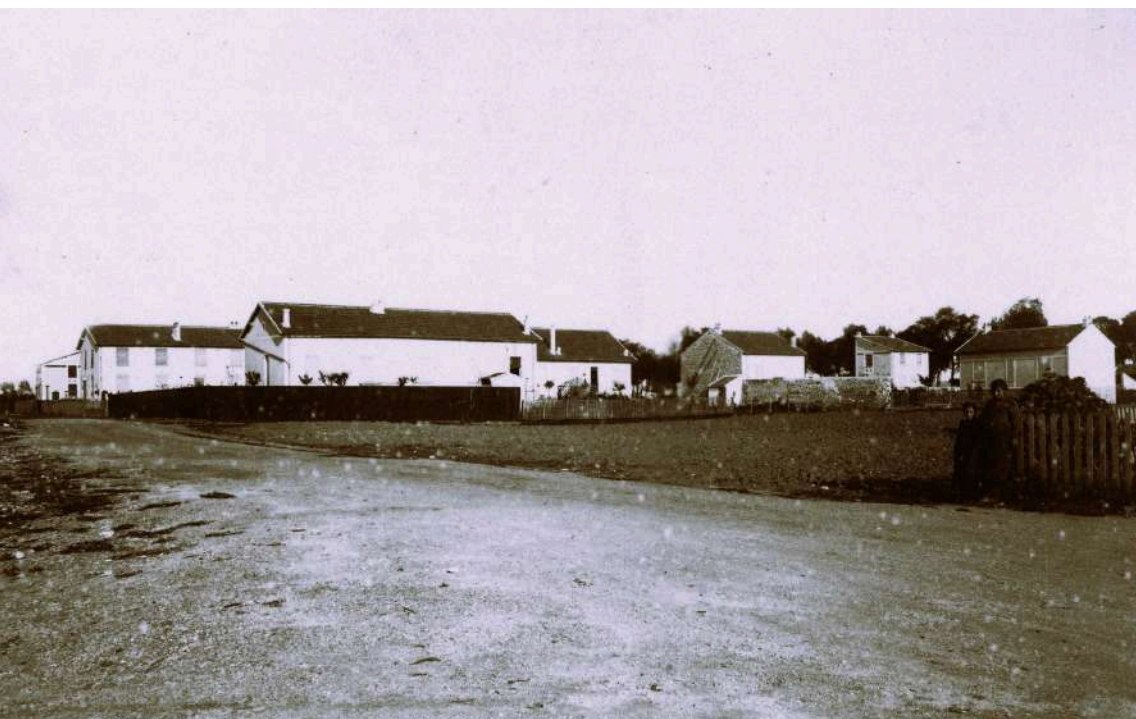
L'urbanisation des Gondoles s'accélère entre 1881 et 1896. Le quartier se couvre de maisons particulières, majoritairement ouvrières. En 1896, Choisy compte 9 909 habitants désormais répartis sur les deux rives.



10

Mais cette croissance rapide s'accompagne de difficultés. Isolés du bourg et de ses commodités, les habitants souffrent du mauvais état des chemins et du manque d'assainissement. Les livraisons deviennent problématiques. Dans un courrier du 17 novembre 1894, un certain M. Garnier, domicilié rue Saint-Placide, écrit : « Je suis sans aucune nourriture pour mes bestiaux, les fermiers ne veulent pas s'engager dans des chemins pareils. » Dès 1890, les propriétaires formulent des réclamations. En 1891, ils demandent l'autorisation de constituer une association syndicale pour la mise en viabilité des rues Boivin, Saint-Placide et des Gondoles, ainsi que pour la construction d'un égout rue Saint-Placide. C'est à cette occasion qu'apparaît officiellement l'appellation « quartier des Gondoles ». Après enquête, les travaux sont déclarés d'utilité publique et l'association est autorisée par arrêté du 22 juin 1894. Elle est présidée par le céramiste Ernest Chaplet. (Image 13)

Cette organisation citoyenne s'accompagne rapidement d'équipements publics. Un groupe scolaire est construit dès 1897 — l'école Victor-Hugo — et les rues nouvellement créées sont progressivement intégrées à la voirie communale. (Image14)



11

10

Parallèlement, le quartier développe une activité économique étroitement liée au fleuve. La société Morillon Corvol et Compagnie acquiert des terrains pour l'extraction du sable destiné à la fabrication du béton, dont l'usage se généralise alors. En 1912, elle exploite 18 hectares de sablières en bord de Seine, activité qui se poursuit jusque dans les années 1950. Les chantiers navals constituent une autre activité majeure : en 1894, l'ingénieur Abel Delisle installe au sud des Gondoles un chantier de 20 000 m<sup>2</sup> doté d'un bassin à flots de 1 600 m<sup>2</sup>, où sont construits remorqueurs à vapeur, yachts, péniches et bateaux automoteurs. (Illustration 15).

Ainsi, le développement tardif des Gondoles forge une identité propre à la rive droite. Tandis que le centre historique densifie son habitat et renforce son caractère urbain, la rive droite conserve une dominante résidentielle qui marque encore aujourd'hui la distinction entre les deux rives de Choisy-le-Roi.

COLLECTIONS DU SERVICE ADP, VILLE DE CHOISY-LE-ROI  
10 et 11 : Photographies, Villa des Faienciers, s.d..

12 : Carte postale, la rue Passereau lotie sur les terrains des faienciers Boulenger, début XX<sup>ème</sup> siècle.

13 : Affiche annonçant la création de l'association syndicale pour la mise en état de viabilité du quartier des Gondoles. Association Syndicale du Quartier des Gondoles pour le dessèchement du marais, établissement et mise en état de viabilité des rues.

14 : Carte postale, le groupe scolaire de l'avenue Pompadour devenu école Victor Hugo, début XX<sup>ème</sup> siècle.

15 : Carte postale, les chantiers navals, début XX<sup>ème</sup> siècle.

13

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
*Liberté, Égalité, Fraternité*

**PRÉFECTURE DE LA SEINE**

**VILLE DE CHOISY-LE-ROI**

**Formation d'une ASSOCIATION SYNDICALE**  
**Pour la mise en état de Viabilité**  
**DU**  
**QUARTIER DES GONDOLES**  
**CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Le Préfet de la Seine,**

Vu le demande présentée par un certain nombre de propriétaires de diverses voies ouvertes dans la commune de Choisy-le-Roi, quartier des Gondoles, en vue d'obtenir l'autorisation de former une association syndicale ayant pour but la mise en état de viabilité des rues Boivin, Saint-Placide et des Gondoles ;

Vu les avant-projets et les devis des travaux dont le dépeçage est évalué à 33.500 fr. ;

Vu le plan d'ensemble du quartier des Gondoles, et le plan parcellaire des propriétés intéressées à l'exécution du projet ;

Vu le projet d'acte dressé par les propriétaires intéressés en vue de la constitution et du fonctionnement de l'association syndicale dont il s'agit ;

Vu l'avis de l'Architecte en chef du département, en date du 15 avril 1892 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 avril 1892 qui a soumis le projet à une enquête administrative spéciale, dans les formes déterminées par le décret du 17 novembre 1865 ;

Vu les notifications du dépôt des pièces à la Mairie et de l'ouverture de l'enquête, qui ont été adressées à chacun des propriétaires intéressés par les soins du Maire de Choisy-le-Roi ;

Vu le certificat en date du 20 avril 1892, par lequel le Maire de Choisy-le-Roi certifie que toutes les conditions de publicité exigées par la loi ont été remplies ;

Vu le procès-verbal de ladite enquête ne contenant aucune opposition au projet, ensemble les avis favorables du Commissaire enquêteur et du Maire de Choisy-le-Roi ;

Vu la délibération en date du 10 juin 1892, par laquelle le Conseil Municipal de Choisy-le-Roi a émis un avis favorable à la demande des propriétaires du quartier des Gondoles ;

Vu la loi du 21 juin 1865, modifiée par celle du 22 décembre 1888 ;

Vu le décret du 17 novembre 1865 ;

Vu la lettre ministérielle du 31 juillet 1892.

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>.** — Tous les propriétaires directement intéressés aux travaux de mise en état de viabilité des rues Boivin, St-Placide et des Gondoles, à Choisy-le-Roi, sont convoqués en assemblée générale pour le Dimanche 4 Septembre prochain, à 9 h. 1/2 du matin, salle Guizot, Avenue Pompadour, n° 1, à Choisy-le-Roi, pour délibérer, tant sur les projets des travaux à exécuter que sur la répartition de la dépense entre les intéressés, ainsi que sur la constitution de l'association syndicale autorisée.

**ART. 2.** — L'assemblée sera présidée par M. CHAPLET, Ernest, céramiste, Chevalier de la Légion d'honneur, rue St-Placide, 48, à Choisy-le-Roi.

**ART. 3.** — Le Président donnera connaissance à l'assemblée du but de l'association et des travaux à exécuter. Un procès-verbal constatera le nombre des intéressés et celui des présents. Il indiquera en outre avec le résultat de la délibération : 1<sup>o</sup> le vote nominal de chaque intéressé ; 2<sup>o</sup> l'acquiescement donné par les présents, convoqués en possession ou autres représentants légaux des incapables ou des absents, les femmes mariées, les conseils judiciaires ; 3<sup>o</sup> la date des jugements autorisant l'acquiescement des incapables et celles des décisions ou délibérations autorisant l'acquiescement de l'État, du département, de la commune et des établissements publics.

Les adhésions données par écrit avant la clôture de l'assemblée générale seront mentionnées dans le procès-verbal et y resteront annexées.

Le procès-verbal mentionnera également la nomination des syndics directeurs de l'association ; il sera transmis au Préfet avec toutes les pièces annexes.

**ART. 4.** — Le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune de Choisy-le-Roi, principalement dans la partie de la commune connue sous le nom de quartier des Gondoles, huit jours avant la date fixée pour la réunion de l'assemblée générale. Des convocations par lettres seront de plus adressées, par les soins du Maire, à chacun des propriétaires intéressés.

**ART. 5.** — Ampliation du présent arrêté sera adressée :

1<sup>o</sup> à M. le Maire de Choisy-le-Roi ;  
2<sup>o</sup> à M. CHAPLET, Président de l'assemblée générale.

Fait à Paris, le 28 Août 1892.  
Pour le Préfet de la Seine,  
Le Secrétaire général de la Préfecture,  
Signé : PAUL BÉRENGER.  
JULES DEBILLY,  
Arch. et Notaire à Paris et à la Seine.  
Au Bureau de l'Administration des  
SÉPARET.

12



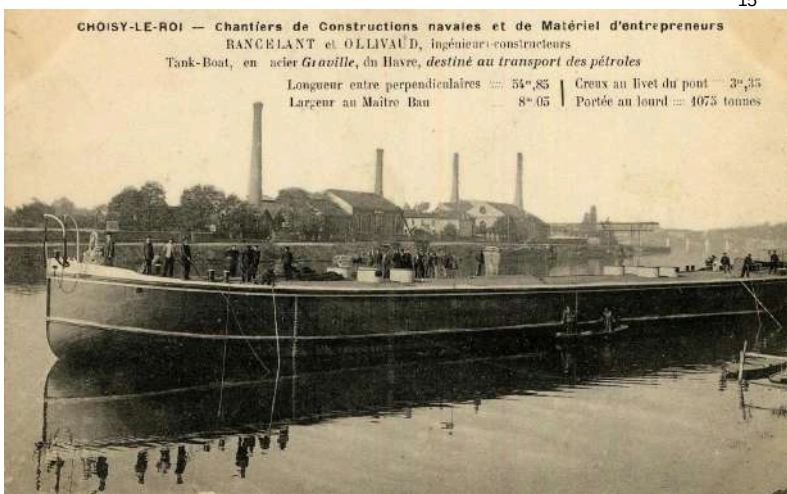
Edition Mutos Choisy-le-Roi - Rue Passereau

14



E. Picot CHOISY-LE-ROI - L'ÉCOLE

15



**CHOISY-LE-ROI — Chantiers de Constructions navales et de Matériel d'entrepreneurs**  
RANCELANT et OLLIVAUD, ingénieurs-construteurs  
Tank-Boat, en acier *Graville*, du Havre, destiné au transport des pétroles  
Longueur entre perpendiculaires : 54<sup>m</sup>,85 | Creux au livet du pont : 3<sup>m</sup>,35  
Largeur au Maître Bau : 8<sup>m</sup>,05 | Portée au lourd : 4075 tonnes

# FOCUS : QUAND UNE VILLE VÉRIFIE SA MÉMOIRE



## Dans les coulisses du récolement des archives de Choisy-le-Roi

À Choisy-le-Roi, la vie quotidienne suit son rythme habituel. Mais à l'approche des élections municipales, un autre temps s'installe, plus discret : celui du récolement des archives.

Derrière les portes des magasins de conservation, les rayonnages s'animent. Les boîtes sont sorties, les registres ouverts, les dossiers manipulés avec précaution. Un à un, les documents sont vérifiés : sont-ils bien là ? Sont-ils à la bonne place ? Rien de spectaculaire en apparence, et pourtant, c'est toute la mémoire administrative et historique de la commune qui passe entre les mains des archivistes.

## Le récolement : un mot savant pour un geste simple

Le mot peut intimider. « Récolement » évoque une opération technique, réservée aux spécialistes. En réalité, le principe est simple : il s'agit de s'assurer que les archives de la commune sont bien conservées, complètes et localisées. Chaque boîte, chaque dossier, chaque registre a une adresse précise : un magasin, une travée, une étagère. Le récolement consiste à vérifier que cette organisation, patiemment construite, est toujours fidèle à la réalité.



COLLECTIONS DU SERVICE ADP, VILLE DE CHOISY-LE-ROI  
1-4 : Photographies des magasins d'archives et archives situés à l'Ancienne mairie, 2025-2026.

1

À Choisy-le-Roi, ce travail représente plus d'un kilomètre de documents : délibérations municipales, dossiers d'urbanisme, registres d'état civil, photographies, affiches, plans... Autant de traces laissées par l'action municipale.

### **Pourquoi maintenant ? Le lien avec la vie démocratique**

Si le récolement revient au premier plan lors des élections municipales, ce n'est pas un hasard. À chaque changement de maire, ou de municipalité, une passation de responsabilité s'opère. Les archives, qui sont des documents publics, sont la propriété de la commune. Le récolement permet ainsi de dresser un état des lieux au moment précis où un mandat s'achève et où un autre commence. Il donne lieu à un procès-verbal signé par le maire sortant et le maire nouvellement élu. Un document sobre, mais fondamental : il atteste de l'existence des archives et garantit leur transmission. C'est une forme de continuité républicaine, silencieuse mais essentielle.



2-4

### **Des cartons... mais pas seulement**

Longtemps associées au papier, les archives ont changé de visage. Aujourd'hui, une part croissante de la mémoire communale est numérique : courriels, documents bureautiques, bases de données, photographies numériques, fichiers audiovisuels. Le récolement doit désormais prendre en compte ces nouvelles formes, moins visibles mais tout aussi précieuses. Un défi contemporain, qui oblige à repenser la conservation de la mémoire à l'ère du numérique.

### **Un travail discret, au service de tous**

Pendant ces semaines de vérification minutieuse, le service Archives-Documentation-Patrimoine ne se met pas en pause. L'accueil du public reste ouvert. Chercheurs, étudiants, généalogistes ou simples curieux continuent de franchir la porte pour consulter les documents, poser des questions, explorer l'histoire locale. Le récolement se déroule en coulisses, porté par des agents dont le travail exige patience, rigueur et sens du service public. Un travail souvent invisible, mais sans lequel les archives ne pourraient remplir leur mission : garantir l'accès à l'information, aujourd'hui comme demain.

### **Récoler pour mieux transmettre**

Le récolement rappelle une évidence parfois oubliée : une ville se construit dans la durée, par strates successives, dont les archives sont les témoins. En vérifiant l'intégrité de ses archives, la Ville de Choisy-le-Roi prend soin de sa mémoire collective. Une opération réglementaire obligatoire mais aussi un geste de responsabilité. Car conserver les archives, c'est permettre à chacun de comprendre le passé, d'éclairer le présent et de préparer l'avenir.

# LES COLLECTIONS : LES COLLECTIONS ANIMALIÈRES CHOISYENNES



1



2



3



En février dernier, la Ville de Choisy-le-Roi consacrait sa Semaine du Patrimoine à l'art animalier. L'événement offrait l'occasion de révéler au public un pan particulièrement cohérent de ses collections : un ensemble d'œuvres produites principalement entre le XIX<sup>ème</sup> et le XX<sup>ème</sup> siècle, issues des manufactures locales et d'acquisitions ultérieures, où l'animal occupe une place de choix.

Loin de constituer un thème anecdotique ou purement décoratif, l'animal se révèle être un véritable opérateur culturel. Son étude permet d'articuler plusieurs champs : l'histoire des sciences naturelles, l'évolution des sensibilités esthétiques, les mutations industrielles, les constructions symboliques et les représentations politiques. À travers la production de la Société Hippolyte Boulenger et Cie et des Cristalleries et Verreries Réunies, mais aussi à travers des œuvres sculptées, graphiques ou commémoratives, se dessine une véritable anthropologie visuelle du rapport au vivant.

L'art animalier, reconnu comme genre autonome à partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle, trouve son apogée au XIX<sup>ème</sup> siècle. Cette autonomisation ne correspond pas à une simple spécialisation thématique : elle accompagne une transformation profonde du regard occidental sur la nature. L'animal cesse progressivement d'être seulement un signe théologique ou allégorique ; il devient sujet d'observation, d'étude, et bientôt de projection affective.

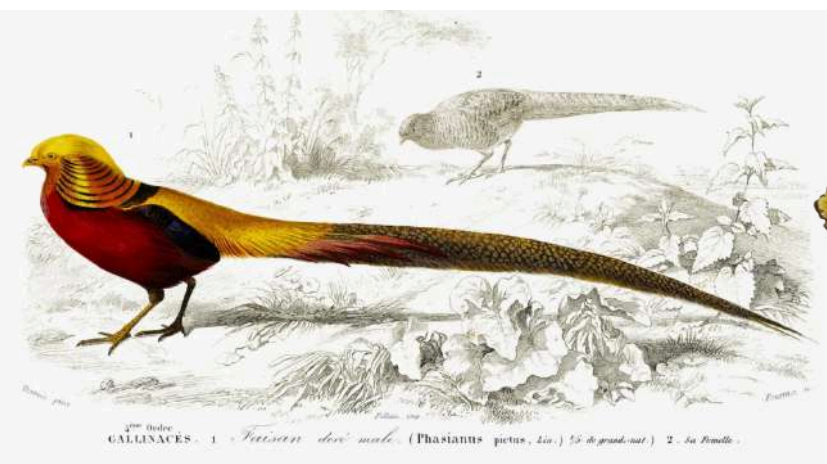
À travers les collections choisyennes, trois grandes approches se dessinent : reproduire le réel, interpréter le symbole et inventer le fantastique. (Images 1 et 3)

## L'animal comme objet de connaissance : naturalisme, science et modernité industrielle

L'émergence de l'art animalier comme genre distinct coïncide avec l'essor des sciences naturelles. Les grandes explorations des XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles, puis la classification du monde du vivant des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles bouleversent la compréhension du monde écologique. La production de planches anatomiques, d'illustrations scientifiques et de récits de voyage ne relève pas d'une intention esthétique première, mais elle modifie en profondeur la culture visuelle européenne.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'animal devient un objet d'étude rigoureux. Les artistes fréquentent les ménageries, les jardins zoologiques, les muséums d'histoire naturelle. L'observation directe, le dessin préparatoire, l'étude des proportions et des attitudes témoignent d'un dialogue étroit entre art et science. L'œuvre animalière devient un lieu de démonstration de compétence : elle atteste la capacité de l'artiste à saisir le vivant dans sa complexité morphologique et comportementale. (Images 3 et 4)

Les productions issues de la manufacture Boulenger s'inscrivent pleinement dans cette dynamique. La représentation d'espèces exotiques, telles que le faisan doré introduit en Europe au XIX<sup>ème</sup> siècle, illustre l'intégration des découvertes zoologiques dans la culture décorative. L'objet domestique devient vecteur de diffusion des savoirs naturalistes. La table bourgeoise s'orne d'images qui prolongent l'encyclopédie et la planche scientifique. (Image 5)



4



5

L'influence de la tradition palisséenne est également significative. En revendiquant l'héritage de Bernard Palissy, les céramistes du XIX<sup>ème</sup> siècle réactivent une conception savante de la céramique, où l'étude du milieu aquatique, des fossiles et des organismes s'inscrit dans une démarche quasi expérimentale. La nature n'est plus seulement représentée : elle est recréée, modelée, parfois moulée directement sur le spécimen.

Toutefois, le naturalisme n'est jamais une neutralité absolue. Le choix des espèces, des postures, des interactions traduit des hiérarchies culturelles. L'animal noble — lion, cheval, cervidé — domine souvent la composition, tandis que l'insecte ou le batracien, plus marginalisés, n'apparaissent que progressivement comme sujets légitimes. L'art animalier participe ainsi à la construction d'une échelle symbolique du vivant.

COLLECTIONS DU SERVICE ADP, VILLE DE CHOISY-LE-ROI

1 : Vase en faïence émaillé bronze de style japonais, Hippolyte Boulenger & Cie, 1878-1938.

2 : Faïence, paire de vase émaillée polychrome de style Art Nouveau, modèle papillons et fleurs, Hippolyte Boulenger & Cie, 1878-1938.

3 : Faïence, assiette figurant un faisan doré par des décors imprimés polychromes, Hippolyte Boulenger & Cie, 1878-1938.

4 : Planche naturaliste et photographie, MNHN©, s.d..

5 : Barbotine, grand plat décoratif style Bernard Palissy, bestiaire sculpté de crustacés et poissons en relief. Hippolyte Boulenger et Cie, 1878-1936.

## De l'observation à l'émotion : l'animal comme miroir anthropologique

À partir de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, un glissement s'opère. L'œuvre animalière ne vise plus uniquement l'exactitude descriptive : elle cherche à exprimer une intensité dramatique ou affective. Les théories évolutionnistes, et notamment celles de Charles Darwin sur la continuité des expressions émotionnelles entre l'homme et l'animal, nourrissent cette transformation. Si les émotions possèdent une base physiologique commune, alors le regard, la tension musculaire et plus globalement la posture deviennent lisibles comme signes d'un état intérieur.



6



7

Les groupes sculptés mettant en scène des fauves en interaction, ou des combats dramatisés, s'inscrivent dans ce contexte. (Image 6) Chez Auguste Trémont, l'animal n'est pas anthropomorphisé de manière caricaturale ; il demeure anatomiquement fidèle, mais son attitude suggère une narration implicite et des émotions. La tension contenue entre les deux félins révèle une dramaturgie silencieuse : un lion déterminé, gueule entrouverte et oreilles plissées dans une expression menaçante ; une lionne complice, en retrait du lion mais prête à l'épauler dans sa marche résolue.

De manière plus intimiste, les compositions artistiques comme celles de Jean-François Malamoud interrogent la place de l'animal dans les sociétés humaines. À travers le cadrage, la distance et la sobriété de la mise en scène de ses photographies, l'artiste s'attache à observer les relations complexes que l'homme entretient avec le monde animal, qu'il s'agisse d'animaux domestiques, captifs ou intégrés à des environnements urbains. Ses images se distinguent par une approche à la fois documentaire et sensible. En traitant le sujet des animaux, Jean-François Malamoud, comme bien d'autres artistes, dépasse la simple représentation naturaliste et propose une réflexion contemporaine sur la condition animale et sur la manière dont l'homme façonne, observe et interprète le vivant. (Image 7)

Ce passage du naturalisme descriptif à l'expressivité émotionnelle révèle une mutation plus profonde : l'animal devient support de projection anthropologique. En lui, l'homme interroge sa propre animalité, ses pulsions, sa puissance et sa vulnérabilité.

COLLECTIONS DU SERVICE ADP, VILLE DE CHOISY-LE-ROI

6 : Bronze, groupe sculpté « Lion et lionne », Auguste Trémont, XX<sup>ème</sup> s.

7 : Photographie, tirage argentique, Jean-François Malamoud, XX<sup>ème</sup> s.

8 : Faïence, assiette parlante série « Métamorphoses » à décors imprimés, Hippolyte Boulenger & Cie, 1878-1938.

9 : Croquis préparatoire pour flaconnage en cristal, modèle paon, Cristalleries et Verreries Réunies de Choisy-le-Roi, XX<sup>ème</sup> s.

10 : Faïence, « Jeune fille à l'oiseau », buste émaillé polychrome de style Néo-Renaissance. La mésange symbolise ici la pureté et la fidélité, elle est érigée en modèle de vertu. Hippolyte Boulenger & Cie, 1878-1938.

### Symboles, morale et pédagogie : l'animal comme langage social

Parallèlement à ces évolutions esthétiques, l'animal conserve une forte dimension symbolique. Dans les arts décoratifs du XIX<sup>ème</sup> siècle, il fonctionne comme un vocabulaire partagé, immédiatement lisible et compréhensible. Les « assiettes parlantes » de nos collections H. Boulenger & Cie, produites en série, constituent un exemple éclairant de cette culture visuelle. Inspirées de comptines, d'adages ou d'opéras populaires, elles mettent en scène des animaux anthropomorphisés qui incarnent des « types sociaux » : le paon figure par exemple la vanité ; le chat, la ruse ; le mouton, l'innocence ; ou encore le coq, la vigilance. L'animal offre alors une médiation pédagogique, il rend la leçon morale plus acceptable et plus universelle. Il permet de plus de formuler une critique sociale sans viser explicitement un groupe humain. Ce déplacement symbolique facilite l'adhésion du public et inscrit l'objet dans une culture morale largement partagée. (Image 8)



8



9



10

Les grands styles artistiques qui traversent l'art animalier modulent aussi ces significations. Le néo-Renaissance conserve une dimension allégorique et érudite. L'Art Nouveau privilégie la ligne organique et la fusion entre la figure animale et son environnement, inscrivant la symbolique dans un flux décoratif continu. L'Art Déco simplifie et géométrise, transformant l'animal en signe synthétique, adapté à une société modernisée. (Images 9 et 10)

L'art animalier, longtemps considéré comme secondaire dans la hiérarchie des genres, apparaît ainsi comme un champ privilégié pour comprendre les relations complexes entre art, science et société. Il ne représente pas seulement l'animal : il met en scène la manière dont une époque pense le vivant.

### Emblèmes et identités : l'animal comme construction politique et culturelle

L'animal peut également devenir emblème. En France, le coq constitue un exemple emblématique de cette construction symbolique. Par le jeu étymologique entre gallus (coq) et Gaulois, il s'impose progressivement comme figure nationale, associée à la vigilance et à la résistance. Les collections issues des jumelages internationaux prolongent cette dimension identitaire. Les objets offerts mettent souvent en scène des animaux associés à un territoire donné : le héron pour Hennigsdorf - Allemagne, le paon et le buffle d'eau pour Dong Da – Vietnam, l'aigle pour Lugo - Italie. Chaque espèce condense un imaginaire local — nature, travail, prospérité — et inscrit l'animal dans une mémoire collective. (Images 11, 12, 13)

## Les animaux fantastiques : hybridation et imaginaire du sacré

Si l'animal réel permet d'observer le monde, l'animal fantastique permet de l'interpréter. Depuis l'Antiquité, les créatures hybrides — sphinx, satyres, dragons, phénix — peuplent l'imaginaire collectif. Mi-humaines, mi-animales, elles incarnent des forces invisibles, des peurs ou des idéaux. Ces créatures, héritées de l'Antiquité ou des traditions asiatiques, remplissent des fonctions symboliques complexes. Le sphinx interroge ; le satyre incarne l'instinct ; le dragon protège ; le phénix renaît. Leur présence dans les productions céramiques des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles révèle la persistance d'un imaginaire du sacré dans l'espace domestique. Elles inscrivent l'objet dans une tradition érudite et savante, valorisant la continuité historique. Ces hybridations traduisent une vision unitaire du vivant : l'animal fantastique n'est pas un monstre, mais une métaphore de la continuité organique entre espèces. À travers ces créatures, l'art animalier dépasse l'observation scientifique pour explorer le champ du mythe et de l'invisible. (Images 14 et 15)



## L'animal, miroir du rapport au vivant

À travers les collections patrimoniales de Choisy-le-Roi, l'art animalier révèle bien plus qu'un simple goût décoratif. Il constitue un observatoire privilégié de l'évolution des sensibilités. D'abord outil d'observation scientifique, l'animal devient témoin du quotidien, support d'émotion, vecteur moral et symbole identitaire. Il traverse les styles : naturalisme, néo-Renaissance, Art Nouveau, Art Déco, etc. tout en reflétant les transformations sociales, industrielles et culturelles des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles.

Longtemps considéré comme genre mineur, l'art animalier apparaît ici dans toute sa complexité : au croisement de l'art et de la science, du local et de l'international, du réel et de l'imaginaire. En redécouvrant ces œuvres, le patrimoine choisyen invite à repenser notre propre rapport au vivant. Car à travers l'animal représenté, c'est toujours l'homme qui se regarde — ses savoirs, ses peurs, ses aspirations et ses rêves.



### COLLECTIONS DU SERVICE ADP, VILLE DE CHOISY-LE-ROI

11 : « Horloge au coq chantant », faïence, horloge-cartel émaillée polychrome modèle coq, Hippolyte Boulenger et Cie, 1878-1936.

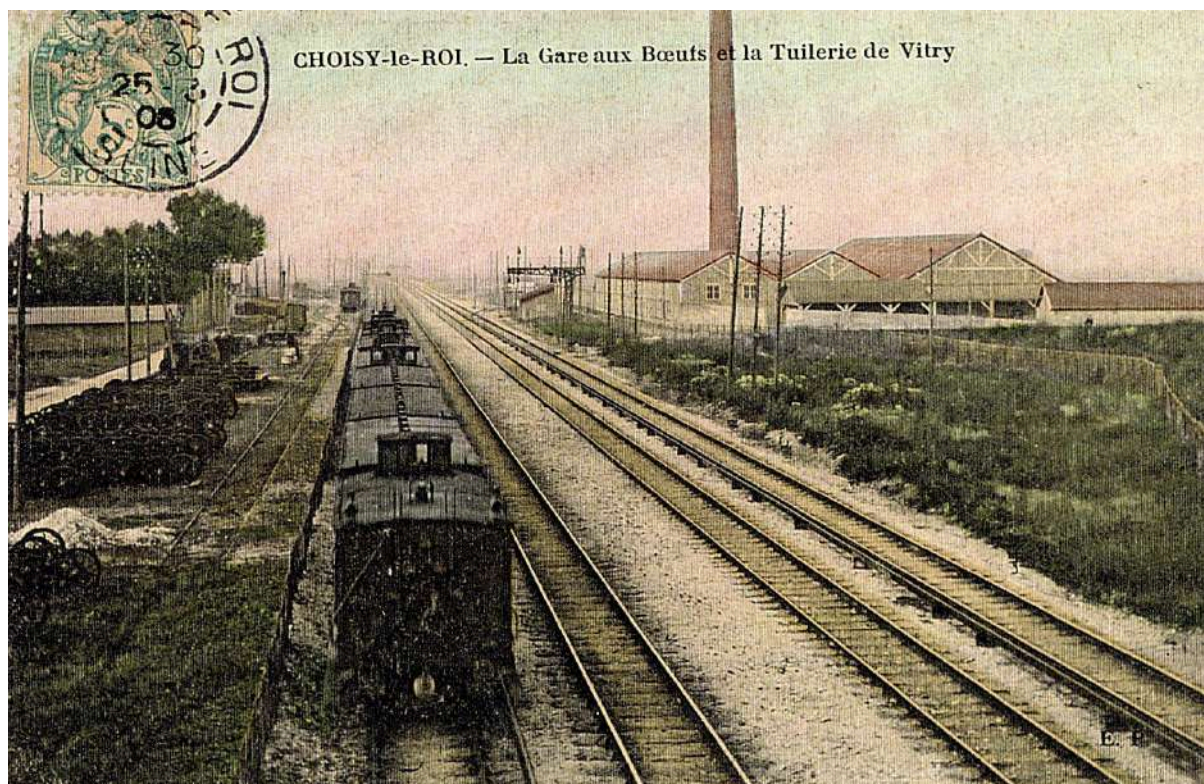
12 : Coq majolique émaillé polychrome, moulé en ronde-bosse dans une posture de chant et d'appuie sur un vase simili pierre Hippolyte Boulenger et Cie, 1890.

13 : Calendrier imprimé sur tissu, décors peints à la main, Dong Da – Vietnam, 1993.

14 : Faïence, cache pot émaillé bleu nuit, décors par aplat de peintures polychromes en pointillisme modèle dragon, Hippolyte Boulenger et Cie, 1878-1936.

15 : Faïence émaillée, détail de cheminée monumentale style Henri II, figure de sphynge (monstre fabuleux à tête de femme, à corps de lion et ailes d'aigle), Gilardonie & Brault, 1899

# CONTRIBUTION : LES DÉBUTS DE L'INDUSTRIE À CHOISY-LE-ROI



1



Louis Cantien Boivin, ancien maire de Choisy-le-Roi, affirmait en 1850 « la commune est essentiellement industrielle ». Cette formule, reprise par l'historienne Hélène Bougie dans son ouvrage "Patrimoine industriel de Choisy", résume bien la transformation de la ville débutée à la fin de l'Ancien Régime et accélérée par la Révolution française. Ancienne ville royale, Choisy-le-Roi se transforme progressivement au XIX<sup>ème</sup> siècle en un centre industriel important du sud parisien. Pour comprendre cette évolution, il faut replacer la commune à la fois dans le contexte de la révolution industrielle naissante en France et dans celui d'une banlieue parisienne en pleine mutation.

## Le contexte préindustriel

Dès la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, Choisy-le-Roi présente déjà plusieurs atouts favorables au développement industriel. En effet, la commune bénéficie de la présence du château de Choisy, résidence de Louis XV. Les besoins de la cour stimulent la production locale et encouragent l'installation d'un artisanat spécialisé chargé d'approvisionner le domaine royal. De nombreux artisans, céramistes, verriers, tanneurs et maroquiniers œuvrent pour répondre aux exigences de la cour. Progressivement, cet artisanat structuré, soutenu par un marché local actif et des échanges réguliers avec Paris, pose les bases d'une véritable proto-industrie[1], annonçant l'essor industriel du siècle suivant.

[1] La proto-industrie, qui se développe entre 1650 et 1860, correspond à une première forme d'activité industrielle, située entre l'artisanat traditionnel et l'industrie moderne. Elle repose sur une production organisée dans de petits ateliers, avec des outils simples, peu mécanisés et annonce le développement des usines au XIX<sup>ème</sup> siècle.

## La Révolution française et ses conséquences

La Révolution française marque un tournant décisif dans l'évolution de Choisy-le-Roi. L'abolition des corporations[2] en 1791, qui encadraient jusque-là les métiers, libère les initiatives entrepreneuriales et favorise l'émergence de nouvelles activités. Parallèlement, l'abandon du domaine royal entraîne la disponibilité de nombreux terrains et bâtiments. Ces espaces, désormais vacants ou réaffectés, offrent des conditions idéales pour l'installation d'ateliers et de manufactures. Ainsi, Choisy-le-Roi bénéficie à la fois d'un héritage artisanal solide et de nouvelles opportunités d'implantation industrielle, ce qui accélère son entrée dans l'ère industrielle.

## Pourquoi les usines se sont-elles installées à Choisy ?

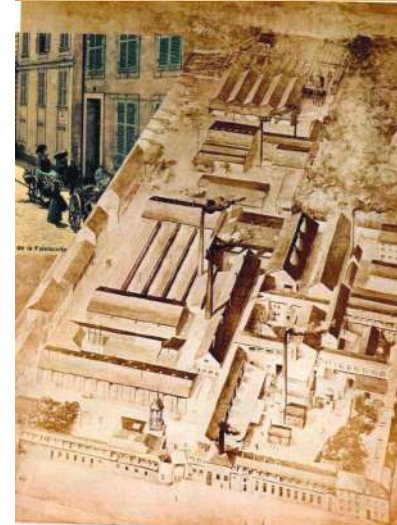
Bien avant que la révolution industrielle ne bouleverse l'économie française, Choisy-le-Roi offre déjà un cadre favorable à l'installation des premières manufactures. Tout d'abord, la commune jouit d'une position géographique stratégique, à proximité immédiate de Paris et de la Seine, ce qui facilite les échanges et l'acheminement des marchandises. Ces atouts se concrétisent avec la construction d'infrastructures majeures : le pont de Choisy en 1811 et l'arrivée du chemin de fer en 1840 jouent un rôle déterminant dans le développement industriel. Ces infrastructures attirent capitaux et entrepreneurs. Enfin, la commune dispose d'une main-d'œuvre qualifiée issue des anciens ateliers du domaine royal, à laquelle s'ajoute une population ouvrière en forte croissance. L'essor démographique de Paris au XIX<sup>ème</sup> siècle, dont la population est multipliée par six entre 1800 et 1914, fournit un important réservoir d'ouvriers, indispensable au développement industriel de la commune. L'ensemble de ces facteurs place Choisy-le-Roi au cœur d'un espace économique en pleine expansion, propice à l'installation des premières manufactures.

## L'installation des premières manufactures et usines

Cette dynamique industrielle se traduit, dès la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, par l'installation de manufactures couvrant plusieurs secteurs d'activité. La première à s'implanter dans la commune est la maroquinerie[3] Fauler, fondée en 1796 par Charles Frédéric Fauler, spécialisée dans le traitement des peaux de mouton et de chèvre. À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'usine emploie près de 100 ouvriers. Reprise en 1930 par l'entreprise Hollander, l'usine fonctionne jusqu'aux années 1980. En 2011, l'usine est rachetée par la Ville de Choisy-le-Roi et intègre ainsi le patrimoine communal. Elle accueille des locaux pour des artistes et depuis septembre 2024, l'école-théâtre du Conservatoire.

[2] Sous l'Ancien Régime, une corporation est une organisation regroupant les artisans et commerçants d'un même métier, encadrant strictement l'exercice de la profession. Elle contrôle ainsi l'activité des métiers dans les villes jusqu'à leur suppression en 1791 par la loi dite "Le Chapelier".

[3] La maroquinerie désigne l'ensemble des activités liées à la transformation des peaux en objets en cuir. L'activité va de la préparation des peaux à la réalisation de produits finis. À Choisy-le-Roi, on travaille l'astrakan (la fourrure noir d'agneau), le mouton et le lapin, au sein d'ateliers spécialisés : dégraissage, étirage, séchage, tannage et teinture, chacun contribuant à la qualité et à la finition des pièces réalisées.



COLLECTIONS DU SERVICE ADP, VILLE DE CHOISY-LE-ROI

- 1 : Carte postale, début XX<sup>ème</sup> siècle.
- 2 : Couverture de catalogue de la Tuilerie Gilardoni & Brault, s.d..
- 3 : Vue de la faïencerie, reconstitution, s.d..
- 4 : Portrait d'Hyppolyte Boulenger, s.d..
- 5 : Ateliers Boulenger, photographie, s.d..
- 6-7 : Cartes postales, début XX<sup>ème</sup> siècle.
- 8 : Carte réalisée par le service ADP, 2026.

Par la suite, d'autres manufactures s'installent à Choisy-le-Roi. La verrerie-cristallerie Grimblot connaît ainsi un développement important après sa reprise par Triquet & Houdaille en 1895, pour devenir en 1936 la société anonyme Cristalleries et Verreries Réunies, employant jusqu'à 1 200 ouvriers. Le consortium ferme définitivement en 1978, laissant place à une zone commerciale et industrielle. Une autre manufacture importante de la commune est la tuilerie, fondée en 1844 par Monsieur Garnaut, qui fusionne avec la maison Gilardoni en 1895. La tuilerie produit alors des tuiles de couverture, des céramiques architecturales et des carreaux de faïence pour répondre à une demande en pleine expansion. Grâce à son riche catalogue de produits décoratifs, la tuilerie Brault & Gilardoni jouit d'une renommée et rayonne au-delà de la région. Elle emploie jusqu'à 500 ouvriers au début du XXème siècle, avant de fermer définitivement en 1939. Ces différentes industries témoignent de l'essor industriel de Choisy-le-Roi et participent à son rayonnement régional et international.

### **Industrie emblématique : la faïencerie Boulenger**

Au cours du XIXème siècle, le développement industriel à Choisy-le-Roi s'incarne principalement par la faïencerie Hippolyte Boulenger & Cie. Fondée en 1804 par les frères Paillard, l'entreprise est reprise par la famille Boulenger en 1863 et connaît alors un développement rapide. Elle produit une grande variété d'objets : vaisselle de table, pièces décoratives luxueuses, mais aussi carreaux destinés au métro parisien. Avec près de 1 500 ouvriers, l'entreprise joue un rôle majeur dans l'économie locale, mais aussi dans l'organisation sociale de la commune. L'entreprise se distingue par ses innovations techniques, l'introduction d'ateliers mécanisés et une importante capacité de production, lui permettant de répondre à une demande croissante à l'échelle nationale et mondiale.

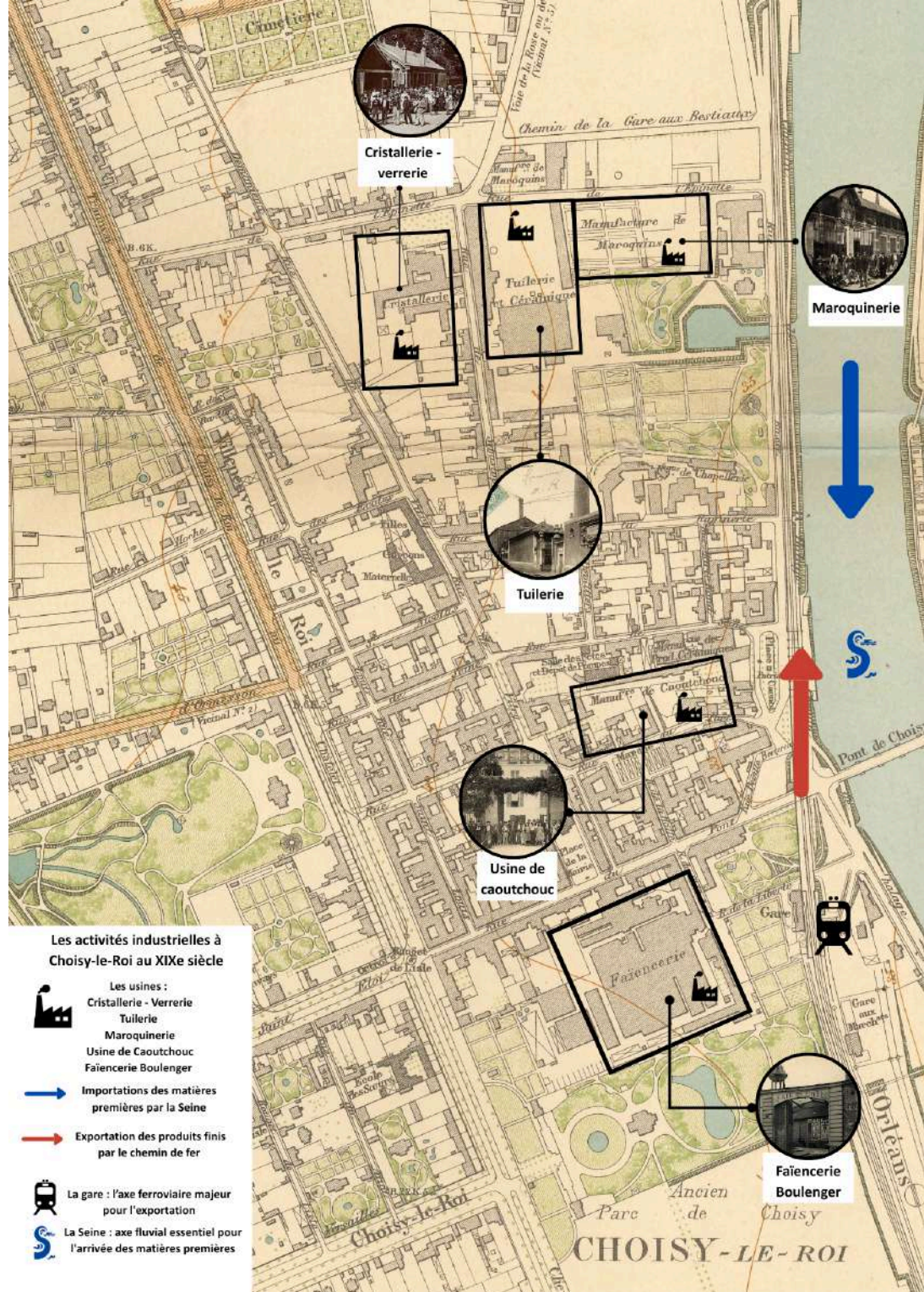
### **Les figures patronales et l'organisation industrielle**

À Choisy-le-Roi, comme dans de nombreuses villes industrielles, les patrons jouent un rôle central dans la vie des ouvriers, non seulement en organisant le travail, mais aussi en s'impliquant dans leurs conditions de vie. Leur influence dépasse la sphère économique et contribue à façonner durablement la structure sociale de la commune. Parmi ces figures patronales emblématiques se trouve notamment Hippolyte Boulenger et Alfred Brault. La famille Boulenger incarne le modèle classique du paternalisme[4] industriel à la fin du XIXème siècle. Dès les années 1860, elle met en place des services sociaux destinés à améliorer le quotidien de ses ouvriers : écoles, crèches, caisses d'épargne ou sociétés de secours mutuel. Dans le domaine du logement, la famille Boulenger réaménage d'abord des bâtiments existants pour améliorer les conditions d'habitation, puis à partir des années 1880, construisent des maisons et petits immeubles, autour de l'usine, destinés aux d'ouvriers. Ces initiatives permettent de loger les ouvriers à proximité de leur lieu de travail et leur offrent un accès à la propriété, chose rare à l'époque. Ce système vise également à stabiliser et fidéliser la main-d'œuvre, tout en renforçant le contrôle et la pérennité de l'entreprise.

[4] Le paternalisme industriel est un mode d'organisation du travail dans lequel le patron prend en charge une grande partie de la vie des ouvriers, comme un « père de famille », en leur offrant divers services. Le rapport de force est alors déséquilibré, les ouvriers doivent faire preuve d'obéissance et de discipline.



La vision du patronat évolue à travers des figures telles qu'Alfred Brault, dirigeant de la tuilerie Brault & Gilardoni. Contrairement au paternalisme classique, Alfred Brault n'ignore pas les dimensions sociales et professionnelles de son rôle. Favorable à un syndicalisme encadré, il défend la loi de 1884 sur les syndicats et prône une coopération entre patrons et ouvriers, tout en respectant les règles et en limitant l'agitation révolutionnaire ! Sous sa direction, la tuilerie développe également des zones d'habitation proches de l'usine. D'une approche traditionnelle incarnée par la famille Boulenger à un modèle plus moderne représenté par Alfred Brault, ces acteurs industriels contribuent au développement économique et à la structuration de la vie ouvrière.



### La mémoire du patrimoine industriel

Bien qu'une grande partie de ce patrimoine industriel ait aujourd'hui disparu, son empreinte reste profondément ancrée dans le paysage urbain et dans la mémoire locale. Les anciens ateliers, manufactures et logements ouvriers témoignent de cette époque de forte activité économique et permettent de saisir l'importance de l'industrie dans la vie de la commune. La Ville de Choisy-le-Roi a su réinvestir certains de ces lieux en leur donnant de nouvelles fonctions dans les domaines culturel, artistique ou éducatif, illustrant la volonté de préserver le patrimoine tout en répondant aux besoins contemporains. Ce patrimoine industriel, fragile et précieux, demeure un élément important de l'identité de Choisy-le-Roi. Il est visible à la fois dans les vestiges des bâtiments et dans la mémoire des habitants, à travers les témoignages.

# TRÉSORS D'ARCHIVES : LA FOLIE



## La Folie, quartier des Gondoles nord

La Folie. Le nom intrigue. Évoque-t-il un asile, la présence d'esprits dérangés, ou l'une de ces élégantes résidences de campagne que l'on appelait autrefois des « folies » ? Rien de tout cela.

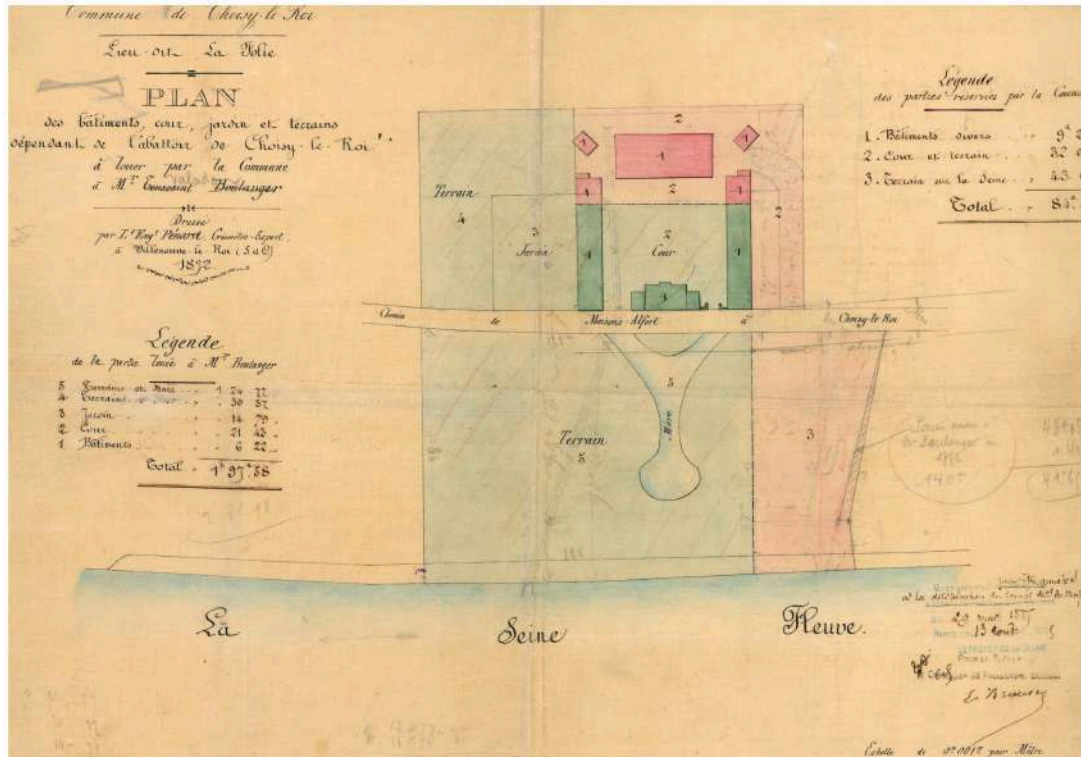
Le toponyme viendrait plutôt du terme folié, dérivé de « feuille », désignant un lieu planté d'arbres. Le nom renvoie ainsi à la géographie originelle des lieux : la plaine de la Seine, vaste paysage plat composé de marais, de prairies et de champs, où se trouvait probablement, ici, un espace plus densément boisé. L'appellation « La Folie » est ancienne : elle est attestée dans les textes dès le XVIème siècle.

COLLECTION DU SERVICE ADP,  
VILLE DE CHOISY-LE-ROI

1 : Photographie, l'avenue de la Folie nouvellement construite photographiée au croisement de l'avenue d'Alfortville, s.d..

2 : Plan des bâtiments, cour, jardin et terrains dépendants de l'abattoir de Choisy-le-Roi à louer par la Commune à M. Valadon, 1892.

3 : Photographie, la Zac Brossolette en construction au début des années 1990.



À cette époque s'élève à cet emplacement un domaine agricole connu sous le nom de ferme Sainte-Placide, également appelée ferme de la Folie. Jusqu'au XVIIIème siècle, cette propriété, intégrée à la seigneurie de Thiais, Choisy-le-Roi et Grignon, appartient à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. En 1764, la seigneurie — ferme comprise — est acquise par le roi Louis XV.

À la Révolution française, la ferme est saisie comme bien national et passe successivement entre les mains de plusieurs grands propriétaires, parmi lesquels le maréchal Brune. En 1864, la Ville de Choisy-le-Roi rachète les bâtiments aux héritiers Boivin afin d'y installer un abattoir municipal. Une partie des locaux accueille également une féculerie, exploitée tour à tour par les industriels Boulanger-Toussaint, Valadon, puis Barbereau et Bayvet.

Le quartier de la Folie prend son visage actuel à partir des années 1960, avec la construction de groupes d'immeubles et l'aménagement de l'avenue de la Folie. L'abattoir, fermé dès 1962, est d'abord remplacé par des ateliers municipaux, avant d'être démolit au début des années 1990 pour laisser place à la ZAC Brossolette. Ce nouvel ensemble résidentiel, ainsi que l'espace Mouloudji, sont inaugurés le 8 octobre 1994. La place où se trouve le centre social reste un lieu animé, point de rencontre des familles et des habitants du quartier.



# JEUX

Voici les réponses aux jeux du numéro précédent !

## MOTS CACHÉS : LES AVEZ-VOUS TOUS TROUVÉS ?



## DÉFI : QUE REPRÉSENTE CETTE CÉRAMIQUE ET OÙ SE TROUVE-T-ELLE DANS LA VILLE ?



Intitulée « La Baie d'Along », cette mosaïque en tessons de céramique et de verre d'1 mètre 10 de diamètre se situe Allée des Flandres, au croisement du N°15 Avenue Anatole France. La scène représente une « Jonque » : un bateau vietnamien traditionnel naviguant, comme son nom l'indique, dans les eaux du Vietnam. Cette œuvre participative a été créée en 2013 pour commémorer le quarantième anniversaire des Accords de Paris sur la cessation de la guerre et le rétablissement de la paix au Vietnam (27/1/1973). Il s'agit d'une œuvre collective, ayant fait collaborer l'Atelier Mosaïque des Adultes de Choisy avec des ressortissants français, franco-vietnamiens et vietnamiens.



# JEUX

## QUIZZ : AVEZ-VOUS BIEN TOUT LU ?

**Question 1 : Pourquoi la Révolution française favorise-t-elle l'industrialisation locale ?**

- A) Elle supprime les corporations et libère les métiers
- B) Elle centralise la production à Paris
- C) Elle remplace les artisans par des ouvriers spécialisés / développe les machines mécanisées

**Question 2 : Quelle entreprise choisyenne emploie jusqu'à 1 500 ouvriers ?**

- A. La verrerie-cristallerie
- B. La tuilerie Brault & Gilardoni
- C. La faïencerie Boulenger

**Question 3 : Dans les « assiettes parlantes », que symbolise le mouton ?**

- A. La ruse
- B. L'innocence
- C. La vigilance

**Question 4 : Quelle est l'origine du nom « Gondoles » ?**

- A. Un ancien port marchand
- B. Des bateaux de pêche locaux
- C. Les embarcations royales utilisées sous Louis XV

**Question 5 : Pourquoi la rive droite des gondoles s'est-elle urbanisée plus tardivement que la rive gauche ?**

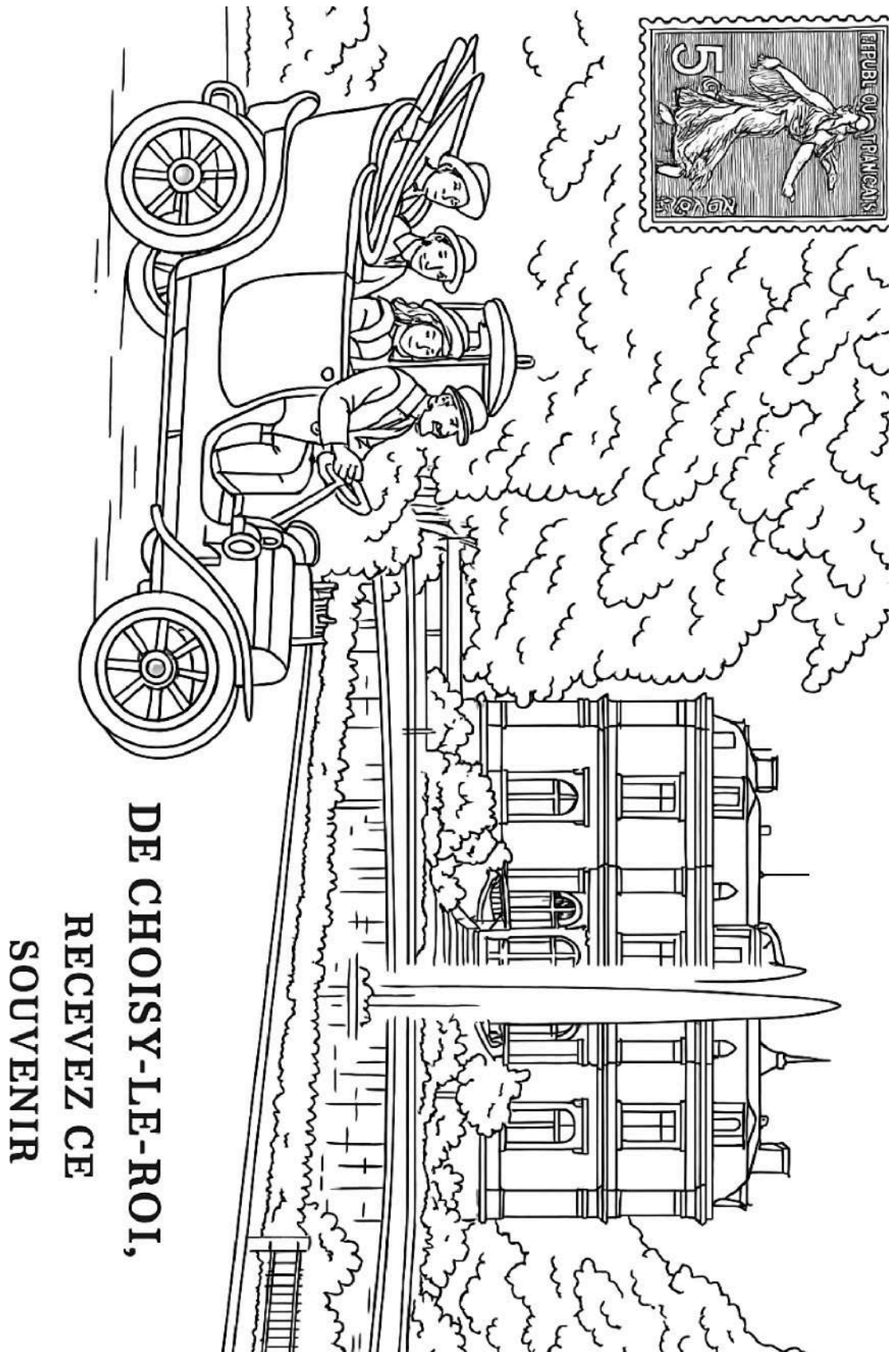
- A) La rive droite était réservée exclusivement aux activités militaires
- B) La rive droite était difficilement accessible par la Seine
- C) La rive droite était marécageuse, inondable et se prêtait mal à l'habitat.

**Question 6 : À partir de quel siècle l'art animalier devient-il un genre autonome ?**

- A) XVIII<sup>e</sup> siècle
- B) XIX<sup>e</sup> siècle
- C) XX<sup>e</sup> siècle

Jeu d'oye

# COLORIAGE




# PROCHAINEMENT !

Semaine Internationale des Archives  
Du 8 au 12 juin 2026

## La Seine

Mémoire et métamorphoses



- ◆ Exposition
- ◆ Ateliers et jeux
- ◆ Services Archives & Médiathèque Aragon

*Cartes postales, photographies et jeux dévoilent l'histoire du fleuve à Choisy-le-Roi.*

VILLE DE CHOISY-LE-ROI

#### SERVICE ARCHIVES - DOCUMENTATION - PATRIMOINE

Ancienne mairie, Parc de la mairie

Ouverture : Lundi, de 13h30 à 17h

01.48.92.41.36 / archives@choisyleroi.fr

Site internet : choisyleroi.fr